

## **Exercice 1 : Chessy jusqu'au 3308**

- Gare de « Chessy » mon heure de départ est dépassée
- **J'aperçois le signal 3322**
- J'identifie le signal plaque **Nf** œilleton éteint c'est un signal de manœuvre
- Il est à l'indication « Carré »
- Je contact l'aiguilleur, il peut éventuellement me délivrer un ordre avi pour effectuer des vérifications :
  - \* Visite d'un zone
  - \* Manipulation ou vérification d'un appareil de voie
  - \* Annulation Transit
- L'aiguilleur le rappel et me délivre un bulletin d'autorisation de franchir un signal de manœuvre fermé
- Sur l'autorisation il doit être stipulé : Date, heure, mission, n°du signal, n°ordre
- Je le note sur mon bulletin de conduite
- Je collationne il me répond « Correct »
- J'appuie sur le bouton **B.P.R.(URG)** pour m'acquitter de la courbe de vitesse
- J'appuie sur le bouton **B.P.Fc** pour m'acquitter de la balise de ce signal
- Je repars en marche a vue jusqu'au franchissement du prochain signal F ou Nf en aval sauf plaque A et jusqu'au dégagement complet face arrière du train de tout les appareil de voie protégés par ce signal
- Au franchissement un son grave bref retenti en cabine
- **J'aperçois le signal 3318**
- Je l'identifie Plaque **F** œilleton allumé, c'est un signal d'espacement
- Il est à l'indication « Voie Libre »
- Je le franchis à la vitesse maximale autorisée 30 km/h
- Des son franchissement je peux reprendre la marche normale 120 km/h
- J'aperçois un disque jaune clignotant avec un TIV à distance 40 km/h sur mat au PK 57,399
- C'est une indication que je vigile (150m ou 10sec avant son franchissement)
- Au franchissement un son bref bruiteur retentit en cabine
- Dès son franchissement je prend toutes les dispositions utiles pour être en mesure de me conformer à la vitesse prescrite par le TIV d'exécution. A cet effet j'effectue un freinage de service pour réduire ma vitesse à la vitesse indiquée par le TIV à distance.
- Je repars en marche a vue jusqu'au franchissement du prochain signal F ou Nf en aval.

### **Marche à vue :**

En tout lieu du parcours sur lequel la marche à vue est prescrite le conducteur doit observer la plus grande prudence, en réglant la vitesse du train compte tenu de la partie de voie qu'il aperçoit devant lui, de manière à pouvoir s'arrêter en toute circonstance : avant un obstacle, un train, ou un signal d'arrêt, sans toute fois dépasser la vitesse de 30 km/h

### **J'effectue mon service voyageur à la station Val d'europe :**

Avant d'entrer en Gare de Val d'europe :

- 1) Je m'assure de la bonne position du dispositif de commande des portes
- 2) Je prépare l'ouverture des portes 10 mètres avant le point d'arrêt

Pendant l'arrêt :

- 1) Je maintien le train sous un léger blocage
- 2) Je surveille l'échange voyageur
- 3) Je décide de fermer les portes :
  - \* Pour cela je m'assure que la signalisation est permissive
  - \* Je vérifie que l'indication « RETENUE » n'est pas présentée
  - \* J'appuie sur le bouton de fermeture des portes
  - \* Fonctionnement des vibreurs (3 secondes minimum)
  - \* Bicoup

Après l'obtention du Bicoup :

Je vérifie que la ligne des portes est dégagée et si rien ne s'y oppose je mets le train en mouvement

Après dégagement du quai par l'arrière du train :

Je positionne à gauche la commande des portes si nécessaire.

- **J'aperçois le signal 3316**
- Je l'identifie plaque F oeilletton allumé, c'est un signal d'espacement
- Il est à l'indication « Voie Libre »
- J'aperçois un TIV à distance de rappel 40 km/h au PK 56,388
- C'est une indication que je vigile à l'arrêt
- Je met mon train en mouvement à la vitesse de 40 km/h
- Au franchissement du signal un son bref grave bref Klaxon en cabine
- Je confirme le freinage en faisant FU avec le manipulateur TR/FR
- A l'arrêt je maintient mon train en freinage 4/4
- J'avise le chef de régulation
- Je le note sur mon bulletin de conduite
- Le déclenchement est survenu au franchissement du signal 3316
- J'identifie le signal : Plaque F oeilletton allumé
- Je le considère au Sémafore
- J'appuie sur le bouton **BP.R.(URG)**
- J'appuie sur le bouton **BPvg**
- Je repars en marche a vue jusqu'au franchissement du prochain signal F ou Nf en aval.

#### **Marche a vue :**

En tout lieu du parcours sur lequel la marche à vue est prescrite le conducteur doit observer la plus grande prudence, en réglant la vitesse du train compte tenu de la partie de voie qu'il aperçoit devant lui, de manière à pouvoir s'arrêter en toute circonstance : avant un obstacle, un train, ou un signal d'arrêt, sans toute fois dépasser la vitesse de 30 km/h

- J'aperçois le TIV d'exécution 40 km/h au PK 56,388
- Je maintient ma vitesse à 30 km/h max
- J'aperçois le Tableau blanc je maintient ma vitesse a 30 km/h
- **J'aperçois le signal 3312\* à visibilité réduite**

\* j'ai rencontré un mirliton à 200m de ce signal avec 2 bandes puis un mirliton à 100m avec 1 bande

- Je l'identifie Plaque F oeilletton allumé c'est un signal d'espacement
- Il est à l'indication « Avertissement »
- Il m'indique que le signal suivant présente une indication d'arrêt
- C'est une indication que je vigile (150m ou 10sec avant son franchissement)
- Au franchissement ma vitesse est de 30 km/h
- Des franchissement un son bref bruiteur retenti en cabine
- J'effectue une freinage 3/4 service pour me mettre au plus tôt a la vitesse de 30 km/h et je prend toute les disposition utiles pour m'arrêter dans les 50m du signal suivant présentant une indication d'arrêt.
- J'aperçois le signal 3310\* à visibilité réduite

\* j'ai rencontré un mirliton à 200m de ce signal avec 2 bandes puis un mirliton à 100m avec 1 bande

- Je l'identifie Plaque Nf oeilletton allumé c'est un signal de manoeuvre
- Il est à l'indication « Semaphore »
- Il m'indique que le canton en aval est occupé
- C'est un ordre d'arrêt, Je m'arrête dans les 50m de ce signal.
- Je peux le franchir de ma propre initiative en respectant les prescription réglementaire
- J'appuie sur le bouton **BP.R.(URG)** pour m'acquitter de la courbe de vitesse
- J'appuie sur le bouton **BP.vg** pour m'acquitter de la balise de ce signal
- Je le franchis en Marche à vue à la vitesse max 30 km/h
- J'applique la marche à vue jusqu'au premier signal de manoeuvre ou d'espacement rencontré en aval sauf plaque A et jusqu'à dégagement complet face arrière des appareils de voie protégés par ce signal
- **J'aperçois le signal 3308**

- Je l'identifie plaque F oeilletton allumé c'est un signal d'espacement
- Il est a l'indication « feu jaune clignotant »
- Il m'indique que le signal suivant est à l'indication « Avertissement » de plus la distance entre l'avertissement et le signal suivant présentant une indication d'arrêt à un canton réduit
- C'est une indication que je vigile (150m ou 10sec avant son franchissement)
- Je le franchis vitesse 30 km/h
- Au franchissement un son bref bruiteur en cabine
- Des franchissement je peux reprendre vitesse maximal autorisé mais je prend toutes les disposition utiles pour franchir impérativement à 60 km/h le signal suivant présentant l'indication « Avertissement »